

PASS JEUNE 31 JOURS 20,00 €

Voyages illimités sur tout le réseau PALM BUS pendant **31 jours consécutifs** à compter de la 1^{ère} validation.



A valider à chaque montée.



Conditions d'accès :

- Personne de **moins de 26 ans.**

⚠ La carte « JEUNE 31 JOURS » ne peut être achetée que si vous possédez une carte d'ayant-droit avec photo (carte « Palm Bus » à 9,00€/an, en agence commerciale).

PASS JEUNE ANNUEL 120,00 €

Voyages illimités sur tout le réseau PALM BUS pendant un an à compter de la 1^{ère} validation.

A valider à chaque montée.

Conditions d'accès :

- Personne de **moins de 26 ans.**

⚠ Etablissement d'une carte d'ayant-droit avec photo obligatoire (en agence commerciale) – 9,00€ par an.



PASS SCOLAIRE ANNUEL 90,00 €

2 voyages par jour, soit l'aller-retour pour se rendre à l'établissement scolaire situé sur le réseau, et en revenir (correspondance incluse).

Utilisable seulement en **période scolaire (zone B)**, les jours scolaires (soit du **04/09/2017 au 06/07/2018**).

A valider à chaque montée.

Conditions d'accès :

Personne domiciliée et scolarisée dans les Pays de Lérins.

⚠ Etablissement d'une carte d'ayant-droit avec photo obligatoire (en agence commerciale) – 9,00€ par an.

INFORMATIONS ET VENTES

Agence Commerciale Cannes

Place Bernard Cornut-Gentille – 06400 Cannes
Lundi au vendredi de 7h00 à 19h00
Samedi de 9h00 à 18h00

Agence Commerciale Mandelieu

Avenue de Cannes – 06210 Mandelieu – La Napoule
Lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h30

Agence Commerciale Le Cannet

29 boulevard Sadi Carnot – 06110 Le Cannet
Mardi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h30

N° Indigo 0 825 825 599

[0,15 € TTC LA MINUTE]

Liste des dépositaires sur palmbus.fr

Rubrique « Titres et Tarifs »

Gratuit pour les moins de 4 ans, accompagné d'un adulte.

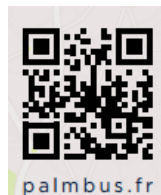


Gratuit pour les 14 ans !



Pour les résidents des Pays de Lérins, l'année scolaire de leur 14^{ème} anniversaire (soit du 01/09/2017 au 31/08/2018 pour les jeunes nés entre

le **01/09/2003** et le **31/08/2004**).
« PASS 14 ans - Gratuit » à demander en agence commerciale *Palm Bus* uniquement.



Grille tarifaire CAPL – Palm Bus au 3 octobre 2016

Guide tarifaire



CANNES PAYS DE LÉRINS
Communauté d'agglomération de Cannes, Le Cannet, Mandelieu-La Napoule, Mougins et Théoule/Mer

Ticket unité 1,50 €

Ticket en vente **uniquement auprès du conducteur, à valider dès l'achat.**

→ Une (1) correspondance incluse dans les 59 mn après la première validation.

Aller-retour interdit.



Ticket unité CITY PALM 0,75 €

Ticket en vente **uniquement auprès du conducteur de la Navette ; à valider dès l'achat et à chaque montée.**

→ Valable **exclusivement sur la Navette City Palm pendant la journée de l'achat.**



CARTE 10 VOYAGES 12,00 €

10 voyages sur tout le réseau PALM BUS.

→ Une (1) correspondance autorisée dans les 59 minutes à partir de la validation dans le bus.

A valider à chaque montée.



Peut être utilisée par plusieurs personnes simultanément ; valider autant de fois que le nombre de voyageurs dès la montée (sauf en cas de correspondance : une seule validation pour tous).

PASS 1 JOUR 4,00 €

1 jour de voyages illimités sur tout le réseau PALM BUS (24 heures à compter de la 1^{ère} validation).

A valider à chaque montée.



PASS 3 JOURS 7,00 €

3 jours de voyages illimités sur tout le réseau PALM BUS (72 heures à compter de la 1^{ère} validation).

A valider à chaque montée.



CARTE PALM'HEBDO 13,50 €

Voyages illimités sur tout le réseau PALM BUS pendant 7 jours consécutifs à compter de la

1^{ère} validation (la journée de la 1^{ère} validation puis les 6 jours suivants).

A valider à chaque montée.



CARTE CROISSETTE 36,00 €

Voyages illimités sur tout le réseau PALM BUS pendant 31 jours consécutifs à compter de la 1^{ère}

validation.

A valider à chaque montée.




PASS LIBERTÉ - Annuel 360,00 €

Voyages illimités sur tout le réseau PALM BUS pendant 365 jours consécutifs à compter de la 1^{ère}

validation.

A valider à chaque montée.



 En vente uniquement dans les agences commerciales PALM BUS. **Etablissement d'une carte d'ayant-droit avec photo obligatoire – 9,00€ par an.**

La prime transport

La prime transport donne pour obligation à l'employeur de prendre en charge 50% du coût des abonnements de transport public de ses salariés, qui en feront la demande.

- Tous les salariés sont concernés.
- Les abonnements concernés par la "Prime Transport" doivent être **nominatifs** et **proposer un nombre de voyages illimités**. Les abonnements répondant à ces critères sont les abonnements hebdomadaires, mensuels ou annuels.
- Pour que l'employeur puisse procéder au remboursement, le salarié doit lui fournir les justificatifs des titres de transports utilisés.

L'article n° 20 de la loi 2008-1330 du 17 décembre 2008 et le décret 2008-1501 du 30 décembre 2008 demandent aux employeurs de participer aux frais engagés par leurs salariés pour se rendre sur leur lieu de travail en leur versant une prime transport.

CARTE 10 VOYAGES - Tarif Réduit 9,00 €

10 voyages sur tout le réseau PALM BUS. Une (1) correspondance autorisée dans les 59 minutes à partir de la validation dans le bus.


A valider à chaque montée.



Conditions d'accès :

Rendez-vous en premier lieu au CCAS de votre commune de résidence pour obtenir une attestation selon votre situation.

- Personne de **+ de 65 ans**, en résidence principale sur l'agglomération depuis au moins un an,
- **Famille nombreuse** (au moins 3 enfants de moins de 18 ans),
- **Invalidité** (invalides civils, invalides militaires et invalidité du travail).


 La carte « 10 voyages- Tarif Réduit » ne peut être achetée **que si vous possédez une carte d'ayant-droit avec photo** (carte « Palm Bus » à 9,00€/an, ou carte « Bel Age »).

Carte « Azur » Mensuelle 45,00 €

La « Carte Azur », un abonnement unique pour les usagers des transports en commun des Alpes-Maritimes et de la Principauté de Monaco.

Permet de voyager sur les réseaux de bus* (ou tramway) :

- de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins (Palm Bus),
 - la ligne 18 du réseau « Sillages » (Pégomas<> Mandelieu),
 - du Département des Alpes-Maritimes (Lignes d'Azur)*,
 - de la Communauté d'Agglomération Sophia-Antipolis (Envibus),
 - de la Métropole Nice Côte d'Azur (Régie Lignes d'Azur)*,
 - de la Principauté de Monaco (CAM),
 - de la Communauté d'agglomération de la Riviera Française,
- * Hors lignes à tarification spéciale : 98 – 99 – 110 – 210 – 250 – Rando-bus ou 100% Neige

 En vente uniquement dans les agences commerciales PALM BUS. **Etablissement d'une carte d'ayant-droit avec photo obligatoire – 9,00€ par an.**

Tarifs réduits sur TER PACA + PALM BUS

Informations et vente aux guichets des Gares SNCF

Trajets illimités sur le réseau PALM BUS (carte à valider à chaque voyage) et sur l'itinéraire TER PACA de votre choix (utilisable du 1^{er} au dernier jour du mois). Titres délivrés dans un guichet SNCF à partir du 20 du mois précédent.

www.ter.sncf.com/paca